

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE L'ISERE COMMUNE DE ST NAZAIRE LES EYMES	PROCES-VERBAL D'AFFICHAGE	
--	--	--

NATURE DE L’AFFICHAGE :

Affichage de l’arrêté municipal n° 2019-244 relatif à l’ouverture de l’enquête publique pour la révision du Plan Local d’Urbanisme –Correction d’une faute de frappe

L’an deux mille dix neuf, le quinze octobre.

Nous soussigné, Michèle FLAMAND, Maire de ST NAZAIRE LES EYMES (38),

Attestons que les opérations suivantes ont été effectuées par Monsieur Gilles MONTEIL, agent des services techniques communaux,

CONSTATATIONS :

Le 15 octobre 2015 à 10 h 30, l’affichage de de l’arrêté municipal n° 2019-244 relatif à l’ouverture de l’enquête publique pour la révision du Plan Local d’Urbanisme – Correction d’une faute de frappe - a été effectué sur le panneau extérieur de la Mairie, sur les six panneaux d’affichage municipaux ainsi que sur les dix-huit panneaux isolés réservés à l’affichage libre soit un total de 25 panneaux.

		DATE DE CLOTURE
		Le 15/10/2019
		Madame Le Maire, Michèle FLAMAND
		